



KLENiS

FICHE DE

PRÉSENTATION

CERTIFICAT

**Référent citoyenneté dans
le champ du sport**

FORMATION DIGITALE

2025



CONTEXTE

Alors que les clubs sportifs doivent impérativement appliquer **le contrat d'engagement républicain** au sein de leur structure, une simple croix à cocher valide, de fait, l'application des principes.

Or, depuis plusieurs mois des difficultés sont observées, voire des fermetures récentes de clubs pour les autorités administratives.

Pour rappel, le code du sport précise ces **obligations juridiques** pour les **acteurs du sport** précitées notamment dans les articles suivants :

- **L'alinéa 2 de l'article L.131-8 du code du sport** : « De participer à la promotion et à la diffusion, auprès des acteurs et publics de leur discipline sportive, des principes du contrat d'engagement républicain et d'organiser une formation spécifique des acteurs du sport pour qu'ils disposent des compétences permettant de mieux détecter, signaler et prévenir les comportements contrevenant à ces principes »
- **L'article L. 211-3 du code du sport** précise que les juges et arbitres doivent être sensibiliser à la « aux principes de la République, la laïcité ainsi que la prévention et la détection de la radicalisation ».
- **L'article L211-8 du code du sport** prévoit que les éducateurs doivent être formés « sur les principes de la République, la laïcité et la prévention ainsi que la détection de la radicalisation. »

Alors que les collectivités mettent à disposition des équipements et des infrastructures, il apparaît nécessaire de proposer aux dirigeants, éducateurs et arbitres de clubs une **formation spécifique au secteur sportif sur les enjeux relatifs à la citoyenneté et les valeurs de la République**.

VALIDATION DE LA FORMATION

Ce certificat est délivré par l'organisme de formation Klenis à l'issue de la validation d'un questionnaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les différents principes républicains
- Savoir différencier repli communautaire, séparatisme et radicalisation
- Savoir identifier et alerter en cas de dérives



CONTENUS

Module 1 : Laïcité et sport, quels enjeux ? De quoi parle-t-on ?
Théorie et cas concrets - (1 heure)

Module 2 : Communautarismes et séparatismes dans le sport :
Comment les détecter ? Quels sont les outils de prévention ?
Quels sont les moyens d'alerte ? Théorie et cas concrets - (1 heure)

Module 3 : Détecter et prévenir la radicalisation dans le sport.
Théorie et cas concrets - (1 heure)

Module 4 : Évaluation



MODALITES D'EVALUATION

Les candidats répondent à un questionnaire de 20 questions.
Pour obtenir la validation, il est nécessaire d'obtenir 60% de
bonnes réponses au minimum

MODALITES DE LA FORMATION

- Groupe de 10 à 50 personnes
- Formation à l'intention des arbitres, des éducateurs et des dirigeants
- Formation en distanciel (synchrone et asynchrone)



TARIF

Le coût de la formation est de 100
euros net de taxes



DURÉE

Formation de 3.5 heures



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Référent citoyenneté du club



Il s'agit d'une première session de formation, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les taux de satisfaction et de réussite.

PUBLICS

- Le public cible de cette formation sont les dirigeants, éducateurs, arbitres et bénévoles du secteur sport.
- Les prérequis être un acteur du bénévole ou professionnel du sport.
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap



TARIF

Le coût de la formation est de 100 euros NdT

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé.

CONTACT

Médéric CHAPITAUX

Référent formation

contact@klenis.fr

06.51.28.82.44